

l'avenir
 UNE PUBLICATION
 DES ÉDITIONS DE L'AVENIR S.A.
 L'AVENIR - LE COURRIER 7500 TOURNAI,
 avenue de Mairie 503

BUREAUX NON ACCESSIBLES AU PUBLIC
 PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :
 Pol Heyse
 ADMINISTRATEUR DÉLÉGUÉ :
 Jos Dorval
 DIRECTEUR DES RÉDACTIONS
 ET ÉDITEUR RESPONSABLE :
 Philippe LAWSON
 Route de Hamut 38 - 5004 Namur Bouge
 Tél. : 081/24 88 11
 CHEF D'ÉDITION :
 Jean-François DE ROUCK
 info@lavenir.net - www.lavenir.net
 RÉDACTION DE TOURNAI :
 Tél. : 069/88 96 20
 RÉDACTION D'ATH :
 Tél. : 068/26 96 00
 SERVICE CLIENTÈLE :
 Contacts librairies : librairies@lavenir.net
 Tél. 0800/14 145 - fax 0800/14 152
 Abonnements : abonnements@lavenir.net
 Tél. 081/23 62 00 - fax 081/23 62 01
 Commandes photos :
 tél. 081/24 88 11 - CBC 193.1234942.66
 PROMOTION ET DIFFUSION :
 Tél. : 069/88 96 20 - fax : 081/23 62 61
 PUBLICITÉ NATIONALE :
 L'Avenir Advertising : 081/23 62 74
 sales.national@lavenir.net
 www.lavenir.net
 PUBLICITÉ RÉGIONALE :
 David Menciaer : 069.88.96.56
 PUBLICITÉ EN LIGNE :
 David Menciaer : 069.88.96.56
 David.Menciaer@lavenir.net
 www.lavenir.net
 PETITES ANNONCES :
 petitesannonces@lavenir.net
 www.lavenir.net
 NECROLOGIE :
 Tél. 070/23 36 93 - Fax 070/23 36 97

TOURNAI

Tournai, juste avant le cinéma

La re-création d'un spectacle animé donné en 1898 à Tournai a étonné et enthousiasmé le public d'aujourd'hui.

Une partition à deux pianos retrouvée, une lanterne magique à trois projecteurs conservée par Bernard Desclée, un projectionniste, Patrice Guérin, capable d'utiliser ce matériel du XIX^e siècle, des interprètes capables de s'emparer de musiques et de chants très inhabituels... il fallait beaucoup de conditions pour donner vie à ce projet un peu fou : faire revivre une après-midi de divertissement culturel de l'extrême fin du XIX^e. Un pari réussi et une superbe manière de lancer l'association des amis du MuFim, musée de folklore et des imaginaires.

Jean Noté, chauffeur de salle

Dès l'entame de la première partie, Jean Noté emmène le public vers ces grands airs populaires que sont l'Angelus de la mer ou le Credo du paysan. Les textes sont des pages vécues, la voix d'Emmanuel Wallon les maîtrise parfaitement. C'est une manière habile des programmateurs et organisateurs de préparer la salle à l'immersion dans l'univers sonore de Louis Rosoor et visuel du tandem René Desclée-Charles Allard, le trio qui en compagnie d'Alfred Thomas pour les textes, créèrent « Tournai » voici 120 ans.

Une coordination sans faille

Quatre acteurs, entre technique de projection et voix, se partagent le spectacle. La partition sert de guide : Flavien Cassacio et Catherine Forthomme au piano entraînent l'histoire. Les premières notes surprennent, elles révèlent le chaos original, puis la musique



L'aube de la liberté, les volontaires tournaisiens se rassemblent en 1830.

EGA

s'é lance dans le temps, évoquant tour à tour naissance, gloire, tristesse, révolte, grandeur et enfin la paix : c'est la grande Histoire de Tournai. Chacun des vingt-deux tableaux propose sa présence, sa vérité par quelques couplets d'un lyrisme extrême comme le démontre ce quatrain de la période française « Le commerce, les arts souriaient à la paix et rêvant pour ses fils de puissance et de gloire, le jeune communier chantait sa jeune liberté ».



Chacune des puissances qui s'approprièrent la ville, des Romains à la République via Espagnols et Autrichiens s'illustre en quelques vers, en une image. À la voix puissante, bien timbrée d'Emmanuel Wallon se joignent Michel Jakobiec et le groupe vocal du conservatoire. Sur l'écran défilent les photos

Tournai prises par René Desclée, des vues surprennantes tant la ville a changé. Ce sont aussi des tableaux de Charles Allard, les remparts, la nef romane de la cathédrale, photographiés par le même René Desclée.

L'animation humaine s'obtient en ombres chinoises. La soldatesque chemine en vainqueur, les Tournaisiens en artistes, défenseurs avec Christine de Lalaing ou en volontaires de 1830.

On a ainsi replongé en 1898... Dans quelques mois, quelques années, le cinéma aura raison de la (triple) lanterne magique, mais à ce moment-là, elle atteint une forme de perfection.

La coordination de tous devait être et fut impeccable. Les scènes se sont enchaînées sans hiatus jusqu'au grand disque d'or du final.

Un bonheur à revoir ?

Pas une note discordante dans les commentaires de fin de spectacle. Un véritable voyage dans le temps qui a séduit, touché en profondeur. Ainsi que le souhaitent de nombreux spectateurs, reverrons-nous ce spectacle à Tournai ou ailleurs ? Le matériel et les talents sont là. ■ E.B.



Je m'abonne à l'avenir
 INTÉGRAL

Je choisis l'édition suivante :
 Le Courrier (Mouscron)
 Le Courrier de l'Escaut
 Autre édition : _____

Le journal me sera fourni :
 chez mon libraire*
 à mon domicile par la Poste

Pour une durée de :
 1 an pour 329 € (27,42€/mois)
 6 mois pour 182 € (30,33€/mois)
 27,42 €/mois par domiciliation

Et je profite de mes avantages et services abonnés à découvrir en permanence sur www.lavenir.net/espaceabonnes

Nom : _____
 Prénom : _____
 Rue : _____
 N° : _____ Boîte : _____
 Code postal : _____
 Localité : _____
 Téléphone : _____
 GSM : _____
 Date de naissance : _____
 E-Mail : _____
 N° de compte : _____
 Signature : _____

*Mentions obligatoires pour l'abonnement en librairie
 Infos indispensables et disponibles sur www.lavenir.net/librairie

Nom de la librairie : _____
 Rue : _____
 N° : _____ Boîte : _____
 Code postal : _____
 Localité : _____

Je renvoie ce coupon :
 - par courrier, sans frais de timbre, d'indiquer sur l'enveloppe, Code-répertoire-Éditeur de l'avenir
 - Abonnez-vous - DA 852-897-4 5004 Bouge
 - par fax : 081/23 62 01
 ou je me rends sur le site www.lavenir.net/abo

Pour toute information complémentaire, je contacte le service clientèle : 081/23 62 00

Les informations recueillies sur ce document sont reprises dans le traitement automatisé des Éditions de l'avenir SA et peuvent être transmises à des tiers. Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification en vertu de la loi du 08/12/92 relative à la protection de la vie privée. Si vous ne souhaitez pas que vos coordonnées soient transmises à des tiers, cochez cette case []

Date limite de souscription : 31 octobre 2018

Intéressé par L'avenir en version numérique uniquement ?

A partir de 5,75€/mois seulement

Infos sur : www.lavenir.net/abo

WALLONIE PICARDE

Des concessions à tous les prix

C'est étonnant comme les prix des concessions dans les cimetières peuvent varier d'une commune à



cession de base pour une ou deux personnes est à 1275 €. En pleine terre, pour une personne il faut ajouter 517,4 € (travail du fossoyeur compris) soit 1 792,40 € et pour deux person-

vaner d'une commune à l'autre. Et ce n'est pas la seule différence.

C'est étonnant aussi comme certaines communes multiplient les catégories tarifaires quand d'autres optent pour la simplicité. Étonnant encore comme il peut être aisé d'accéder à ces tarifs sur le site web de certaines communes et comme c'est compliqué ailleurs. Revue de quelques tarifs proposés par chez nous.

Des concessions de 25 ou 30 ans

Selon les communes, les concessions ont une durée de 25 ou de 30 ans renouvelables. La perpétuité n'existe plus, on le sait.

À **Bernissart**, par exemple, c'est 25 ans. Là c'est très simple : quel que soit le modèle adopté (inhumation pleine terre ou caveau, urne en columbarium ou cavurne) c'est 300 € pour une ou deux personnes (450 € pour trois).

À **Brunchaut**, on a opté pour 30 ans. L'inhumation coûte 300 €, 400 €, 500 € selon le nombre de niveaux. Le columbarium 375 € pour 2 urnes, la cavurne 250 € pour 2 urnes également. Tous les renouvellements sont fixés à 200 € pour 15 ans et 300 € pour 30 ans.

À **Rumes** aussi, c'est 30 ans, et les distinctions sont un peu les mêmes. Inhumations : 350 €, 400 € et 450 €. Urnes en columbarium : 350 € pour une, 450 € pour deux. En cavurnes : 500 € et 600 €. Enfin, urnes en pleine terre : 200, 300 (400 pour trois et 500 € pour quatre)

À **Ath**, c'est plus cher. Les con-



EdA - 4073934495

cessions (30 ans) sont à 675 € par personne (donc 1 350 € en couple) que ce soit en pleine terre ou en caveau. En cavurne, c'est 300 €/par personne. En logette au columbarium 950 € (1 900 €/couple).

Dans ces communes comme dans bien d'autres, les personnes qui souhaitent un caveau doivent faire réaliser les travaux par une entreprise de leur choix.

Des caveaux préinstallés

Diverses communes ont fait installer ou installent elles-mêmes les caveaux dans les cimetières. À **Frasnes**, par exemple, une concession de 30 ans en pleine terre coûte 625 € pour une ou deux places. Les concessions avec caveau sont à 1925 € pour un niveau, 2 325 € pour deux et 2 625 € pour trois. Une logette au columbarium coûte 400 € pour deux urnes maximum.

À **Mouscron** (30 ans), la con-

Pas du cru, vous paierez davantage

Ce qui est vrai partout, c'est que le champ commun (pleine terre, 10 ans, non renouvelable) est gratuit, comme la dispersion des cendres.

Mais dans les deux cas, il existe très souvent une taxe spécifique (de 200 à 400 €) pour les personnes qui ne sont pas domiciliées dans la commune. Et en ce qui concerne les concessions diverses (25 ou 30 ans, renouvelables), les tarifs sont parfois considérablement majorés si on n'est pas du lieu.

Deux précisions encore : une sévère et une plus douce. La sévère : il peut aussi arriver que le champ commun soit

expressément refusé aux défunts qui n'étaient pas domiciliés dans la commune. Et la plus douce : dans certaines communes, on n'ignore pas que des personnes peuvent avoir été domiciliées les dernières années de leur vie chez un parent ou en maison de retraite dans une autre commune. Du coup, ces communes plus attentionnées laissent tomber les taxes et majorations si les défunts ont longtemps vécu (30 ans au moins) sur le territoire communal.

Si le cas se présente, il convient donc de s'informer de cette éventuelle dispense.

1 794,60 €) et pour deux personnes, 776,2 €, soit 2 051,20 €. En caveau, aux 1 275 € de base, il faut ajouter 760,6 € (un niveau) dont coût 2 035,60 € ; et 919,10 € (deux niveaux), soit 2 194,10 €.

Reste la fermeture du caveau (49,70 €) et pour la deuxième personne, ouverture et fermeture (99,30 €)

On peut renouveler les concessions par tranches de 5 ans (212,50 €).

Pour les urnes, le prix chaque fois donné pour une ou deux urnes, c'est 117 € en pleine terre, 1 002 € en cavurne et 1 521 € au columbarium.

À **Tournai** (25 ans), la concession en pleine terre est à 565 € pour une personne, 825 € pour deux, 1 105 pour trois. Ce sont les mêmes tarifs pour les caveaux. Selon les cimetières (il y en a 33 sur le territoire communal) les caveaux doivent être commandés par les familles ou ils ont été pré-installés par la Ville. Dans ce cas, ils coûtent 800 € (1 niveau), 1 200 € (2), 1 800 € (3). Il existe en cette matière un « marché de l'occasion », les prix sont alors de 160 €, 260 €, 370 €, etc.

Les concessions de cellule au columbarium coûtent 285 € (une urne), 520 € (deux urnes). En pleine terre, la concession est de 520 € pour deux urnes.

On n'a pas parlé ici des tarifs supérieurs pour personnes non domiciliées dans les communes, des conditions qui peuvent varier d'un village à l'autre dans la même commune pour l'usage des pelouses d'honneur, ni non plus de l'application plus ou moins stricte des conditions du renouvellement des concessions. ■ **G.F.**

POPULATION

État civil de Tournai du 22 au 28 octobre

Naissances

Diallo Ridjibou, à Tournai ; Glorieux Naomie, Celles-lez-Tournai ; Hennaut Margot, Rumes ; Midavaine Jade, Tournai ; Dekeyser Grégoire, Tournai ; Caïnk Titouan, Tournai ; Soudan Lou, Pecq ; Buscema Gioia, Péruwelz ; Vertenoël Bastien, Péruwelz ; Meskaoui Ilyes, Péruwelz ; Villers Hayden, Tournai ; Dussart Tom, Tournai ; Delbecq Ladrière Sacha, Péruwelz ; Wattiez Eliott, Pé-

ruwelz.

Mariages

Jérôme Vander Maren et Camille Carnaille, Genève (Suisse) ; Daniel Buron et Kim Do, Esplechin ; Steve Renard et Sophie Vanhoutte, Tournai.

Décès

Sarot Jean-Marie, 62 ans, Antoing ; Moyaert Georges, veuf de Philippo Marie-Agnès, 85 ans, Tournai ; Leroy Marc, 65 ans, Tournai ;

Nekkache Saléra, 56 ans, Fouquières les Lens (F.) ; Pi-part Thérèse, épouse de Baillez Christian, 78 ans, Tournai ; Vanboquestal Emile, époux de Schelstraete Geneviève, 91 ans, Tournai ; Foubert Jean-Luc, époux de Chevalier Danielle, 67 ans, Péruwelz ; Delemazure Marie-Thérèse, veuve de Francis Gérard, 94 ans, Rumes ; Canon Ginette, épouse de Badts Albert, 79 ans, Tournai ; Bos-sut Victor, époux de Del-venne Annette, 75 ans, Pecq ;

Lestrade Bernard, 54 ans, Tournai ; Louvieaux Béatrice, veuve de Delattre Bernard, 56 ans, Tournai ; Claer-bout Marc, époux de Willocq Maria, 70 ans, Tournai ; Thieffry Paul, 82 ans, Tournai ; Pollart Dominique, époux de Lemahieu Régine, 54 ans, Tournai ; Vancaen-ghem Ginette, veuve de Hempte Freddy, 75 ans, Cel-les ; Legrain Roland, époux de Dupont Marie-Ghislaine, 62 ans, Tournai ; Hinnekens Colette, veuve de Decornet

Gaston, 84 ans, Braine-l'Al-leud ; Desmet André, veuf de Hombert Arlette, 93 ans, Tournai ; Philippe Pierre, époux de Topart Annie, 87 ans, Tournai ; Verscheure Georges, veuf de Delecluse Léa, 96 ans, Tournai ; Pan-nier Jocelyne, épouse de Des-camps Michel, 67 ans, Brune-haut ; Delcubonde Monique, 72 ans, Tournai ; Gouy Hervé, 73 ans, Saint-Ghis-lain ; Farvacq Marie-Josée, veuve de Prayez André, 76 ans, Antoing. ■